

Commission d'Appels d'Offres du 1^{er} juillet 2024

Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 17h30

Etaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Michaël ROHR, Karine CLAUDE, Daniel JOMARD, Philippe CUNY.

Etaient excusés : Jean-Michel MARTIN.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

Objet : Travaux de réfection de la toiture de la cour des loisirs.

Travaux de réfection de la toiture de la cour des loisirs – analyse des offres :

a) Données du marché

Date limite de réception des offres : 1^{er} juillet 2024 à 12h00.

Date d'ouverture des plis : 1^{er} juillet 2024 à 14h00.

Publication : consultation directe sans publicité préalable en application de l'article R. 2122-8 du code de la commande publique.

Objet du marché : réfection partielle (450 m² environ) de la toiture du bâtiment de la cour des Loisirs situé 1 rue A. Briand à Zainvillers.

Durée : entre le 2 septembre 2024 et le 20 décembre 2024.

Estimation du coût des travaux : 63 138,31 € TTC.

Budget prévisionnel 2024 : 65 000 € TTC.

Critères d'attribution : prix, délais.

b) Offres reçues – Analyse

Entreprises consultées : DLM, Cunat Bernard et Fils, MGR, CCB.

Société candidate	Date de dépôt	Format de l'offre	Montant € TTC
DLM	01/07/2024	Papier	75 755,04 €
MGR	01/07/2024	Papier	59 916,54 €

Au vu de ces chiffres, la société moins-disante est la société MGR.

Les deux entreprises s'engagent à respecter les délais imposés par le marché à savoir fin de travaux avant l'hiver 2024/2025. Les travaux portent uniquement sur la couverture au-dessus des salles associatives et non des appartements. Ils intègrent la couverture, le traitement de la charpente en surface, un pare-pluie mais pas d'isolant. Les cheminées seront également enlevées.

Il apparaît que l'offre technique de chaque entreprise est équivalente.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la commission d'appels d'offres propose :

- de ne pas procéder à une procédure de négociation, les prix étant conformes au marché ;
- de retenir l'offre présentée par la société MGR comme étant la plus avantageuse économiquement.

L'analyse des offres pour les travaux de voirie 2024 étant en cours, la commission se réunira à nouveau le 08 juillet 2024 à 18h30 à ce sujet.

La séance est levée à 17h45.

VAGNEY, Le 02 juillet 2024,

Le Maire,

Didier HOUOT

